

# RELAXE POUR



Le Secrétaire Général de l'Union

Départementale CGT de la Seine-Saint-Denis

Le 31 octobre 2019, la Seine-Saint-Denis était à l'agenda du gouvernement Macron. Accompagné de plusieurs ministres, le chef du gouvernement Edouard Philippe s'est déplacé à la préfecture de Bobigny pour y faire des annonces sur les services publics. Une visite divulguée au dernier moment. L'Union Départementale CGT 93 a organisé dans l'urgence un rassemblement devant la préfecture pour porter un message d'égalité et dénoncer la situation alarmante des services publics dans notre département. Une situation qu'elle dénonce hélas depuis de très nombreuses années.

Une quinzaine de militant-e-s de la CGT se sont rassemblé.e.s dans le calme pour déployer une banderole avec une revendication simple «halte à la casse des services publics».

Dans un premier temps, ce rassemblement n'a suscité aucune réaction particulière des forces de police. Les militants ont pu accéder sans difficulté sur l'esplanade de la Préfecture. Le Secrétaire Général de la CGT 93 a répondu aux questions de la presse présente lors de cette initiative. Il a ainsi été très clairement identifié par les services de police comme responsable syndical.

Soudainement les forces de l'ordre ont repoussé violemment les militant-e-s. La police a centré son action sur le Secrétaire Général qui a au final été brutalement interpellé.

Il a ensuite été conduit au commissariat de police de Bobigny, puis placé en garde à vue pour des faits de violence sur un policier. Cette affirmation est formellement contestée. Hervé est pourtant resté 7 heures en garde à vue et s'est vu convoqué au Tribunal correctionnel de Bobigny chambre N°12 le 8 février 2021 à 13h.

- Nous dénonçons les instructions données aux forces de l'ordre, qui ont fait preuve de brutalités à l'encontre de manifestant-e-s.
- Nous déplorons le musèlement de notre démarche revendicative et la répression de notre action syndicale.
- Nous réaffirmons notre exigence de voir respecter le droit de manifester et de revendiquer !

**Lundi 8 FÉVRIER 2021 à partir de 11H30**

**Rassemblement devant le tribunal**

**Judiciaire de Bobigny**

**173 avenue Paul Vaillant Couturier - 93000 Bobigny**



**5**

**Pablo Picasso**



**134 - 143 - 151 - 301**

*(sandwichs prévus sur place)*



## Relaxe pour le Secrétaire Général de l'Union Départementale CGT de la Seine-Saint-Denis

Les organisations syndicales CGT 93, CFDT 93, FO 93, CFE-CGC 93, FSU 93, CFTC 93, SOLIDAIRES 93 et UNEF 93 dénoncent de nouveau l'attitude des forces de l'ordre dans la gestion du rassemblement du 31 octobre 2019 à l'appel de la CGT 93, sur le parvis de la préfecture de Bobigny pour la défense du service public

Ce rassemblement qui visait à interpeller le premier ministre Edouard Philippe sur l'insuffisance des premières annonces du « plan d'action pour transformer le département » a été réprimé avec violence. La CGT 93, souhaitait alerter sur l'état des services publics en Seine-Saint-Denis et ainsi porter la parole de nombre de salariés qui réclament réparation de leurs conditions de travail et celles des habitants qui subissent une rupture d'égalité républicaine.

Le gouvernement a répondu par la brutalité à cette interpellation en empêchant des militant-e-s de déployer une banderole revendicative contre la casse des services publics et Hervé Ossant, Secrétaire Général de la CGT 93, a été arrêté et placé plusieurs heures en garde à vue.

Rien ne devait troubler le show médiatique gouvernemental dont les organisations syndicales avaient été écartées !

**Les organisations syndicales CGT, CFDT, FO, CFE-CGC, FSU, CFTC, Solidaires et UNEF de la Seine-Saint-Denis appellent le lundi 8 février 2021, jour de la convocation au tribunal d'Hervé, au rassemblement devant le tribunal judiciaire de Bobigny à partir de 11h30 pour exiger la relaxe.**

Le respect des syndicats passe par le respect des droits de leurs représentants !

La répression syndicale et la criminalisation du mouvement social ne sont pas acceptables !

Le droit de manifester est constitutionnel et rien ne doit le remettre en cause !

Bobigny, le 11 janvier 2021.

OSSANT Hervé, Secrétaire Général de la CGT 93  
BRETON Raphaël, Secrétaire Général de la CFDT 93  
PAINCHAN Reza, Secrétaire Général FO 93  
TIREL-NEHOU Gisèle, Présidente de la CFE-CGC 93  
BACHA Karim, Secrétaire Général de la FSU 93  
GAUTHERIN Stéphane, Président de la CFTC 93  
GENSAC Claire, Co-Secrétaire de SOLIDAIRES 93  
GLAGLOU Hamza pour l'UNEF 93